

et pour étudier les divers caractères propres à chaque pays, il faut aller non dans les grandes villes où tout afflue, non à Paris où les artistes italiens apportèrent leurs théories et leur pratique habile, où l'argent triomphe des difficultés matérielles, mais dans les petites villes et les bourgs. Comparez nos charmantes maisons de paysans du Lyonnais (je parle des anciennes), avec leurs escaliers extérieurs soutenus par des arcades, leurs galeries qui supportent une prolongation de la toiture, leurs heureuses oppositions de lumières, d'ombres et de couleurs produites par les surfaces inégales, par le mélange de la pierre jaune, de la tuile rougeâtre et de la verdure, avec les plus riches fermes du Berry et de la Beauce, monotones parallélogrammes, mal percés, avec leur inévitable toiture à deux pentes reposant sur deux pignons. Comparez, et je m'en rapporte à votre décision. Or, les églises dans ces pays procèdent des mêmes principes avec plus de recherche dans l'ornementation, il est vrai, mais la même insouciance du paysage.

Vous m'accordez l'infériorité de l'ardoise, quanta la couleur ; c'est tout ce que je puis désirer. Les avantages économiques ne sont pas de ma compétence.

Le pignon de la façade de Saint-Jean me semble une décoration plutôt qu'une indication de la pente des toitures. Cette décoration était nécessaire pour servir de trait d'union entre les deux tours ; elle atteste, comme au pignon de Villefranche, la propension constante des architectes méridionaux à dissimuler les faîtes aux yeux des spectateurs ; l'ouverture qui y est pratiquée ne prouve rien. Autant vaut apercevoir une portion du ciel à travers ses « ienaux qu'un trou noir donnant dans les combles. Si l'on devait faire une toiture selon l'inclinaison de ce pignon, comment se fait-il qu'elle n'ait pas même eu un commencement d'exécution ? Depuis 1496, époque de l'achèvement de l'église, jusqu'en